

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 14465 Numéro SIREN : 439 208 190 Nom ou dénomination : SAS RUE LA BOETIE

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2021 sous le numéro de dépôt 50552

	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	- €	10 616 €
Autres produits divers de gestion	-	-
Produits des activités annexes	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Transferts de charges d'exploitation	-	10 616
CHARGES D'EXPLOITATION	3 982 363 €	4 637 881 €
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	3 609 740	3 353 169
Frais divers de gestion	1 925	1 983
Loyers et charges	440 982	477 837
Assurances	20 184	19 441
Honoraires et prestations diverses	184 913	233 155
Missions, réceptions et déplacements	5 593	19 787
Personnel détaché et Interim	2 499 116	2 160 596
Moyens généraux de fonctionnement	423 675	409 312
Frais de documentation	33 352	31 058
CHARGES DE PERSONNEL	313 344	411 605
Salaires	262 841	300 448
Charges sociales	50 504	111 157
IMPÔTS ET TAXES	56 244	869 255
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 035	3 852
Dotations aux amortissements	3 035	3 852
Dotations aux provisions	-	-
► RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3 982 363 €	-4 627 266 €
PRODUITS FINANCIERS	- €	1 112 638 533 €
Revenus des Titres de participation	-	1 112 636 930
Profits sur cessions de VMP	-	-
Intérêts des avances consolidables CASA	-	-
Autres produits financiers	-	1 603
CHARGES FINANCIÈRES	0 €	- €
Charges d'intérêts	-	-
Intérêts des C/C CRCAM	-	-
Autres charges financières	-	-
► RÉSULTAT FINANCIER	0 €	1 112 638 533 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 043 €	122 236 €
Produits exceptionnels	-	1 500
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	-	-
Produits sur exercices antérieurs	2 043	-
Reprises sur provisions	-	120 736
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €
Charges exceptionnelles	-	-
VNC éléments d'actif cédés	-	-
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Dotations aux amortissements dérogatoires	-	-
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-
► RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 043 €	122 236 €
Impôt sur les bénéfices	-	970 281
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-3 980 319 €	1 107 163 223 €

SAS RUE LA BOETIE

BILAN

au 31 décembre 2020

ACTIF	31-déc-20			31-déc-19
	BRUT	AMORT-DEPR	NET	NET
CAPITAL NON APPELE	-	-	-	-
► ACTIF IMMOBILISE	19 259 421 936 €	38 371 €	19 259 383 565 €	19 259 386 600 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 679	17 679	-	-
Autres licences et logiciels	17 679	17 679	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 616	20 692	924	3 959
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Réhabilitation immeuble	-	-	-	-
Installations générales, agencement	-	-	-	-
Matériel informatique	11 290	11 290	-	2 717
Mobilier de bureau	10 327	9 402	924	1 242
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 259 382 641	-	19 259 382 641	19 259 382 641
Titres de participation	19 259 382 641	-	19 259 382 641	19 259 382 641
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Avances consolidables CASA	-	-	-	-
Avances consolidables CASA – Icne	-	-	-	-
► ACTIF CIRCULANT	18 538 185 €	- €	18 538 185 €	22 229 066 €
STOCKS ET EN COURS	-	-	-	-
CREANCES	825 690	-	825 690	13 675 691
Avances et acomptes versés	-	-	-	-
Créances fiscales et sociales	822 884	-	822 884	-
Autres créances	2 806	-	2 806	5 686
Groupe - CASA intégration fiscale	-	-	-	13 670 005
DIVERS	17 712 495	-	17 712 495	8 553 375
Valeur mobilière de placement	-	-	-	-
Banque	17 712 495	-	17 712 495	8 553 375
► COMPTES DE REGULARISATION	11 555 €	- €	11 555 €	10 936 €
Charges constatées d'avance	11 555	-	11 555	10 936

TOTAL ACTIF	19 277 971 676 €	38 371 €	19 277 933 304 €	19 281 626 602 €
--------------------	-------------------------	-----------------	-------------------------	-------------------------

PASSIF	31-déc-20	31-déc-19
► CAPITAUX PROPRES	18 151 631 732 €	19 281 022 260 €
Capital social	2 744 902 948	2 744 902 948
Primes d'apport, de fusion ...	6 123 094 497	6 123 094 497
Primes d'émission	8 991 869 570	10 117 279 779
Réserve légale	274 490 295	274 490 295
Réserves réglementées	-	-
Report à nouveau	21 050 868	11 848 825
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 3 980 319	1 107 163 223
Acomptes sur dividende	-	1 097 961 179
Provisions réglementées	203 873	203 873
► PROVISIONS	- €	- €
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
► DETTES	1 126 301 573 €	604 342 €
DETTES FINANCIERES	1 125 410 209	-
Dépôts et garanties reçus	-	-
Conventions de c/c CRCAM - Pal	1 125 410 209	-
Conventions de c/c CRCAM - Icne	-	-
Groupe - CASA intégration fiscale	-	-
DETTES D'EXPLOITATION	891 364	604 342
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	876 395	493 350
Dettes fiscales et sociales	14 969	110 992
Dettes sur immobilisations	-	-
Autres dettes	-	-
► COMPTES DE REGULARISATION	- €	- €
Produits constatés d'avance	-	-

TOTAL PASSIF	19 277 933 304 €	19 281 626 602 €
---------------------	-------------------------	-------------------------

Le bilan d'un total de 19.277.933.304 € et le compte de résultat de l'exercice, dégagent une perte de -3.980.319 €.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels :

Règles et méthodes comptables

Eléments significatifs

Tableau des immobilisations

Tableau des amortissements

Tableau des provisions et dépréciations

Etat des échéances

Etat des charges à payer et des produits à recevoir

Etat des charges et produits constatés d'avance

Etat des placements

Suivi des engagements hors bilan

Composition du capital social

Etats des filiales et participations

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la SAS sont établis et présentés selon les règles applicables aux sociétés commerciales (Art L 123-12 à L 123-28-2 et R123-172 et suivants du code de commerce et dispositions du règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement 2016-07).

La propagation du COVID-19 et les mesures gouvernementales de contrôle et de restriction des déplacements mises en œuvre pour y répondre dans le monde entier ont perturbé les chaînes d'approvisionnement à l'échelle internationale et l'activité économique mondiale. L'ampleur de l'impact défavorable, dans la durée, de la pandémie sur l'économie et les marchés à l'échelle mondiale dépendra, notamment, de sa durée et de son intensité, ainsi que de l'impact des mesures gouvernementales adoptées pour limiter la propagation du virus et les effets de ces dernières sur l'économie.

La pandémie et les effets qui en résultent sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle internationale pourraient affecter défavorablement l'activité, les opérations et les performances financières du Groupe Crédit Agricole.

L'impact sur les participations détenues par la société est décrit dans le paragraphe activité du rapport de gestion.

A la date d'arrêté des comptes nous n'avons pas connaissance d'incertitudes remettant en cause la poursuite de l'exploitation de la SAS Rue La Boétie.

I – Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- ❑ continuité de l'exploitation,
- ❑ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ❑ indépendance des exercices.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Titres de participation

Les titres de participation sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société.

L'ensemble de ces titres est comptabilisé au coût historique. Les frais d'acquisition sont incorporés au coût d'acquisition des titres.

A la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet de dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

Au 31 décembre 2020, la SAS Rue La Boétie détient 1.612.517.290 actions de Crédit Agricole S.A., soit 55,29 % de son capital social.

2. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

Le prix de revient des titres cédés est calculé suivant le mode « FIFO – PEPS » (premier entré, premier sorti).

4. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5. Capital

Au 31 décembre 2020, le capital de la SAS Rue La Boétie est de 2.744.902.948 euros. Il est représenté par 1.372.451.474 actions entièrement libérées de 2,00 euros de valeur nominale.

6. Honoraires des commissaires aux comptes

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole.

7. Rémunérations des dirigeants

Conformément à la quarante-troisième résolution de l'Assemblée générale du 05 mai 2010, les charges comprennent une rémunération des dirigeants, pour un montant brut de 262.841 €, les charges sociales et fiscales y afférentes s'élevant à 65.918 €.

8. Produits et charges exceptionnels

Le cycle exceptionnel tient compte à la fois des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel. Le résultat exceptionnel de l'exercice 2020 est de 2.043 €.

9. Effectifs détachés

Au 31/12/2020, les effectifs détachés sur l'entité s'élèvent à 8,11.

10. Consolidation

Les comptes de la SAS Rue La Boétie sont consolidés selon la méthode d'intégration globale au niveau du groupe Crédit Agricole au titre de la consolidation bancaire. De ce fait, la SAS Rue La Boétie n'établit pas de comptes consolidés et de rapport consolidé de gestion.

11. Intégration fiscale

La SAS Rue La Boétie fait partie depuis le 1^{er} janvier 2010 du groupe d'intégration fiscale dont Crédit Agricole S.A. est tête de groupe. Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, chaque société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée distinctement.

La convention prévoit également un principe de réallocation au profit de la SAS Rue La Boétie d'une somme égale à 100% de l'économie d'impôt société et de contribution sur les bénéfices dont la société est à l'origine et liée à la minoration du résultat d'ensemble du groupe fiscal Crédit Agricole élargi qui résultera de la neutralisation des dividendes et/ou quotes-parts de frais et charges sur dividendes intra-groupe reçus par la SAS Rue La Boétie.

A la clôture d'un exercice déficitaire, la SAS Rue La Boétie ne sera titulaire à raison de cette situation d'aucune créance sur Crédit Agricole S.A. et ce même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le trésor public en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble. Toutefois, en application du principe exposé ci-dessus, dans l'hypothèse où la SAS Rue La Boétie aurait antérieurement enregistré un déficit et redeviendrait bénéficiaire au titre d'un exercice déterminé, elle sera alors en droit de calculer sa charge d'IS, sous déduction de ce déficit dans les conditions qui se seraient appliquées en l'absence d'appartenance au groupe fiscal Crédit Agricole élargi.

La convention d'intégration fiscale a fait l'objet d'un renouvellement à effet du 1^{er} janvier 2015 pour une nouvelle période de cinq ans. Ladite convention a fait l'objet d'un avenant à effet du 1^{er} janvier 2016. Une nouvelle convention de régime groupe fiscal a été signée à effet du 1^{er} janvier 2020 qui remplace celles intervenues antérieurement.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés est nul pour l'exercice 2020.

12. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La survenance d'aucun événement marquant n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2020.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Au cours de l'exercice 2020, aucun dividende n'a été perçu en provenance de Crédit Agricole SA.

En décembre 2020, la société a procédé à une distribution de prime d'émission pour un montant de 1 125 millions d'euros, autorisée par l'assemblée générale du 4 décembre 2020. Cette distribution a été financée par la mise en place d'avances en compte courant consenties par les actionnaires et autorisées par la même assemblée générale.

SAS RUE LA BOETIE

IMMOBILISATIONS

au 31 décembre 2020

2020				
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
► IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 679 €	- €	- €	17 679 €
Frais d'établissement, de recherche et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	17 679	-	-	17 679
Avances et acomptes	-	-	-	-
► IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 616 €	- €	- €	21 616 €
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 616	-	-	21 616
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
► IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	19 259 382 641 €	- €	- €	19 259 382 641 €
Titres de participation	19 259 382 641	-	-	19 259 382 641
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Dépôts et cautionnement	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	19 259 421 936 €	- €	- €	19 259 421 936 €

SAS RUE LA BOETIE

AMORTISSEMENTS

au 31 décembre 2020

2020				
SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montants des amortissements en fin d'exercice
► IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	35 336 €	3 035 €	- €	38 371 €
Autres immobilisations incorporelles	17 679	-	-	17 679
Immobilisations corporelles	17 657	3 035	-	20 692
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagement des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagement divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 657	3 035	-	20 692

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
► IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	3 035 €	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	3 035	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 035	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
	Dotations	Reprises
► IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Constructions sur sol propre	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-
Matériel de transport	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-
► IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €
Titres de participation - frais d'acquisition	-	-

SAS RUE LA BOETIE

PROVISIONS et DEPRECIATIONS

au 31 décembre 2020

2020				
	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
► PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	203 873 €	- €	- €	203 873 €
pour investissement	-	-	-	-
pour hausse des prix	-	-	-	-
pour fluctuation des cours	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	203 873	-	-	203 873
Autres	-	-	-	-
► PROVISIONS	- €	- €	- €	- €
pour litiges	-	-	-	-
pour garanties données aux clients	-	-	-	-
pour pertes sur marché à terme	-	-	-	-
pour amendes et pénalités	-	-	-	-
pour pertes de change	-	-	-	-
pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
pour impôts	-	-	-	-
pour renouvellement des immo	-	-	-	-
pour grosses réparations	-	-	-	-
pour charges fiscales et sociales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
► DÉPRÉCIATIONS	- €	- €	- €	- €
Des immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Des immobilisations corporelles	-	-	-	-
Des droits et concessions	-	-	-	-
Des titres de participations	-	-	-	-
Des autres immobilisations financières	-	-	-	-
Des stocks et en cours	-	-	-	-
Des comptes clients	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	203 873 €	- €	- €	203 873 €

2020

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
► ÉTAT DES CRÉANCES	837 244 €	837 244 €	- €
De l'actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts (1) et (2)	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
De l'actif circulant	825 690	825 690	-
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	-	-	-
Créances représentatives des titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-
État - Impôt sur les bénéfices	-	-	-
État - TVA	-	-	-
État - Autres impôts et versements assimilés	822 884	822 884	-
Groupe et associés (2)	-	-	-
Autres créances	2 806	2 806	-
Charges constatées d'avance	11 555	11 555	-
RENVOIS			
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	-		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	-		
(2) Prêts et avances consentis aux associés	-		

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
► ÉTAT DES DETTES	1 126 301 573 €	891 364 €	- €	1 125 410 209 €
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2) et (3)	1 125 410 209	-	-	1 125 410 209
Fournisseurs et comptes rattachés	876 395	876 395	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-	-
État - Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
État - TVA	-	-	-	-
État - Autres impôts et versements assimilés	14 969	14 969	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
RENVOIS				
(1) Avances souscrites			1 125 410 209	
(1) Remboursements ou capitalisations d'avances			-	
(2) Emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques			-	
(3) Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			-	

SAS RUE LA BOETIE

Charges à payer

au 31 décembre 2020

2020

► MONTANT DES CHARGES A PAYER <i>inclus dans les postes suivants du bilan</i>	82 022 €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières diverses	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 022
Dettes sociales	-
Dettes fiscales	-
Autres dettes	-

Produits à recevoir

au 31 décembre 2020

2020

► MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR <i>inclus dans les postes suivants du bilan</i>	- €
Créances clients	-
Créances fiscales	-
Créances sociales	-
Autres créances	-

Charges et Produits constatés d'avance

au 31 décembre 2020

2020

► MONTANT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	- €
Produits d'exploitation	-
► MONTANT DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	11 555 €
Charges d'exploitation	11 555

SAS RUE LA BOETIE

État des Placements au 31 décembre 2020

2020

	Quantité	Cours Unitaire à la Clôture	Valorisation à la Clôture
1 ► <i>SICAV</i>			- €
			- €
2 ► <i>Placements Obligataires</i>			- €
3 ► <i>Autres placements</i>			- €
TOTAL PORTEFEUILLE			- €

2020

► <i>Engagements reçus</i>	Montant des engagements

TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS

- €

► <i>Engagements donnés</i>	Montant des engagements

TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES

- €

Tableau de variation des capitaux propres
2018

Engagements hors bilan

[illegible]

SAS RUE LA BOETIE

FILIALES ET PARTICIPATIONS

au 31 décembre 2020

2020

	Capital en milliers d'€	Capitaux propres autre que le capital en millions d'€	Valorisation boursière	% de déten tion	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB du dernier exercice clos en millions d'€	Résultat du dernier exercice clos en millions d'€	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
					brute	nette					
► FILIALES ET PARTICIPATIONS											
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	8 750 066	41 998	30 100 226 765 €	55,286%	19 259 382 641 €	19 259 382 641 €	- €	- €	1 496	245	- €
12, Place des États-Unis	représentant				représentant						
92127 MONTROUGE CEDEX	2 916 688 640				1 612 517 290						
SIREN : 784 608 416	actions				actions						
Comptes sociaux au 31/12/2020			au 31 décembre 2020								
TOTAL					19 259 382 641 €	19 259 382 641 €					- €

Le portefeuille de titres de participation a été apporté à l'origine par les Caisses Régionales de Crédit Agricole dans le cadre de la cotation de Crédit Agricole S.A.

La S.A.S. Rue la Boétie bénéficie du régime des sociétés mères et filiales.

La S.A.S. Rue la Boétie fait partie à compter du 01/01/2010 du groupe fiscal élargi constitué par Crédit Agricole S.A.



S.A.S. Rue la Boétie
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



S.A.S. Rue la Boétie

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la S.A.S. Rue la Boétie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. Rue la Boétie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 16 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Frank Astoux

SAS RUE LA BOETIE

BILAN
au 31 décembre 2020

ACTIF	31-déc-20			31-déc-19
	BRUT	AMORT-DEPR	NET	NET
CAPITAL NON APPELE	-	-	-	-
► ACTIF IMMOBILISE	19 259 421 936 €	38 371 €	19 259 383 565 €	19 259 386 600 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 679	17 679	-	-
Autres licences et logiciels	17 679	17 679	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 616	20 692	924	3 959
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Réhabilitation immeuble	-	-	-	-
Installations générales, agencement	-	-	-	-
Matériel informatique	11 290	11 290	-	2 717
Mobilier de bureau	10 327	9 402	924	1 242
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 259 382 641	-	19 259 382 641	19 259 382 641
Titres de participation	19 259 382 641	-	19 259 382 641	19 259 382 641
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Avances consolidables CASA	-	-	-	-
Avances consolidables CASA – Icne	-	-	-	-
► ACTIF CIRCULANT	18 538 185 €	- €	18 538 185 €	22 229 066 €
STOCKS ET EN COURS	-	-	-	-
CREANCES	825 690	-	825 690	13 675 691
Avances et acomptes versés	-	-	-	-
Créances fiscales et sociales	822 884	-	822 884	-
Autres créances	2 806	-	2 806	5 686
Groupe - CASA intégration fiscale	-	-	-	13 670 005
DIVERS	17 712 495	-	17 712 495	8 553 375
Valeur mobilière de placement	-	-	-	-
Banque	17 712 495	-	17 712 495	8 553 375
► COMPTES DE REGULARISATION	11 555 €	- €	11 555 €	10 936 €
Charges constatées d'avance	11 555	-	11 555	10 936
TOTAL ACTIF	19 277 971 676 €	38 371 €	19 277 933 304 €	19 281 626 602 €

PASSIF	31-déc-20	31-déc-19
► CAPITAUX PROPRES	18 151 631 732 €	19 281 022 260 €
Capital social	2 744 902 948	2 744 902 948
Primes d'apport, de fusion ...	6 123 094 497	6 123 094 497
Primes d'émission	8 991 869 570	10 117 279 779
Réserve légale	274 490 295	274 490 295
Réserves réglementées	-	-
Report à nouveau	21 050 868	11 848 825
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 3 980 319	1 107 163 223
Acomptes sur dividende	-	- 1 097 961 179
Provisions réglementées	203 873	203 873
► PROVISIONS	- €	- €
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
► DETTES	1 126 301 573 €	604 342 €
DETTES FINANCIERES	1 125 410 209	-
Dépôts et garanties reçus	-	-
Conventions de c/c CRCAM - Pal	1 125 410 209	-
Conventions de c/c CRCAM - Icne	-	-
Groupe - CASA intégration fiscale	-	-
DETTES D'EXPLOITATION	891 364	604 342
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	876 395	493 350
Dettes fiscales et sociales	14 969	110 992
Dettes sur immobilisations	-	-
Autres dettes	-	-
► COMPTES DE REGULARISATION	- €	- €
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL PASSIF	19 277 933 304 €	19 281 626 602 €

	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	- €	10 616 €
Autres produits divers de gestion	-	-
Produits des activités annexes	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Transferts de charges d'exploitation	-	10 616
CHARGES D'EXPLOITATION	3 982 363 €	4 637 881 €
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	3 609 740	3 353 169
Frais divers de gestion	1 925	1 983
Loyers et charges	440 982	477 837
Assurances	20 184	19 441
Honoraires et prestations diverses	184 913	233 155
Missions, réceptions et déplacements	5 593	19 787
Personnel détaché et Interim	2 499 116	2 160 596
Moyens généraux de fonctionnement	423 675	409 312
Frais de documentation	33 352	31 058
CHARGES DE PERSONNEL	313 344	411 605
Salaires	262 841	300 448
Charges sociales	50 504	111 157
IMPÔTS ET TAXES	56 244	869 255
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 035	3 852
Dotations aux amortissements	3 035	3 852
Dotations aux provisions	-	-
► RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3 982 363 €	-4 627 266 €
PRODUITS FINANCIERS	- €	1 112 638 533 €
Revenus des Titres de participation	-	1 112 636 930
Profits sur cessions de VMP	-	-
Intérêts des avances consolidables CASA	-	-
Autres produits financiers	-	1 603
CHARGES FINANCIÈRES	0 €	- €
Charges d'intérêts	-	-
Intérêts des C/C CRCAM	-	-
Autres charges financières	-	-
► RÉSULTAT FINANCIER	0 €	1 112 638 533 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 043 €	122 236 €
Produits exceptionnels	-	1 500
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	-	-
Produits sur exercices antérieurs	2 043	-
Reprises sur provisions	-	120 736
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €
Charges exceptionnelles	-	-
VNC éléments d'actif cédés	-	-
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Dotations aux amortissements dérogatoires	-	-
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-
► RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 043 €	122 236 €
Impôt sur les bénéfices	-	970 281
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-3 980 319 €	1 107 163 223 €

Le bilan d'un total de 19.277.933.304 € et le compte de résultat de l'exercice, dégagent une perte de -3.980.319 €.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels :

Règles et méthodes comptables

Eléments significatifs

Tableau des immobilisations

Tableau des amortissements

Tableau des provisions et dépréciations

Etat des échéances

Etat des charges à payer et des produits à recevoir

Etat des charges et produits constatés d'avance

Etat des placements

Suivi des engagements hors bilan

Composition du capital social

Etats des filiales et participations

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la SAS sont établis et présentés selon les règles applicables aux sociétés commerciales (Art L 123-12 à L 123-28-2 et R123-172 et suivants du code de commerce et dispositions du règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement 2016-07).

La propagation du COVID-19 et les mesures gouvernementales de contrôle et de restriction des déplacements mises en œuvre pour y répondre dans le monde entier ont perturbé les chaînes d'approvisionnement à l'échelle internationale et l'activité économique mondiale. L'ampleur de l'impact défavorable, dans la durée, de la pandémie sur l'économie et les marchés à l'échelle mondiale dépendra, notamment, de sa durée et de son intensité, ainsi que de l'impact des mesures gouvernementales adoptées pour limiter la propagation du virus et les effets de ces dernières sur l'économie.

La pandémie et les effets qui en résultent sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle internationale pourraient affecter défavorablement l'activité, les opérations et les performances financières du Groupe Crédit Agricole.

L'impact sur les participations détenues par la société est décrit dans le paragraphe activité du rapport de gestion.

A la date d'arrêté des comptes nous n'avons pas connaissance d'incertitudes remettant en cause la poursuite de l'exploitation de la SAS Rue La Boétie.

I – Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- ❑ continuité de l'exploitation,
- ❑ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ❑ indépendance des exercices.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Titres de participation

Les titres de participation sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société.

L'ensemble de ces titres est comptabilisé au coût historique. Les frais d'acquisition sont incorporés au coût d'acquisition des titres.

A la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet de dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

Au 31 décembre 2020, la SAS Rue La Boétie détient 1.612.517.290 actions de Crédit Agricole S.A., soit 55,29 % de son capital social.

2. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

Le prix de revient des titres cédés est calculé suivant le mode « FIFO – PEPS » (premier entré, premier sorti).

4. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5. Capital

Au 31 décembre 2020, le capital de la SAS Rue La Boétie est de 2.744.902.948 euros. Il est représenté par 1.372.451.474 actions entièrement libérées de 2,00 euros de valeur nominale.

6. Honoraires des commissaires aux comptes

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole.

7. Rémunérations des dirigeants

Conformément à la quarante-troisième résolution de l'Assemblée générale du 05 mai 2010, les charges comprennent une rémunération des dirigeants, pour un montant brut de 262.841 €, les charges sociales et fiscales y afférentes s'élevant à 65.918 €.

8. Produits et charges exceptionnels

Le cycle exceptionnel tient compte à la fois des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel. Le résultat exceptionnel de l'exercice 2020 est de 2.043 €.

9. Effectifs détachés

Au 31/12/2020, les effectifs détachés sur l'entité s'élèvent à 8,11.

10. Consolidation

Les comptes de la SAS Rue La Boétie sont consolidés selon la méthode d'intégration globale au niveau du groupe Crédit Agricole au titre de la consolidation bancaire. De ce fait, la SAS Rue La Boétie n'établit pas de comptes consolidés et de rapport consolidé de gestion.

11. Intégration fiscale

La SAS Rue La Boétie fait partie depuis le 1^{er} janvier 2010 du groupe d'intégration fiscale dont Crédit Agricole S.A. est tête de groupe. Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, chaque société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée distinctement.

La convention prévoit également un principe de réallocation au profit de la SAS Rue La Boétie d'une somme égale à 100% de l'économie d'impôt société et de contribution sur les bénéfices dont la société est à l'origine et liée à la minoration du résultat d'ensemble du groupe fiscal Crédit Agricole élargi qui résultera de la neutralisation des dividendes et/ou quotes-parts de frais et charges sur dividendes intra-groupe reçus par la SAS Rue La Boétie.

A la clôture d'un exercice déficitaire, la SAS Rue La Boétie ne sera titulaire à raison de cette situation d'aucune créance sur Crédit Agricole S.A. et ce même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le trésor public en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble. Toutefois, en application du principe exposé ci-dessus, dans l'hypothèse où la SAS Rue La Boétie aurait antérieurement enregistré un déficit et redeviendrait bénéficiaire au titre d'un exercice déterminé, elle sera alors en droit de calculer sa charge d'IS, sous déduction de ce déficit dans les conditions qui se seraient appliquées en l'absence d'appartenance au groupe fiscal Crédit Agricole élargi.

La convention d'intégration fiscale a fait l'objet d'un renouvellement à effet du 1^{er} janvier 2015 pour une nouvelle période de cinq ans. Ladite convention a fait l'objet d'un avenant à effet du 1^{er} janvier 2016. Une nouvelle convention de régime groupe fiscal a été signée à effet du 1^{er} janvier 2020 qui remplace celles intervenues antérieurement.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés est nul pour l'exercice 2020.

12. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La survenance d'aucun événement marquant n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2020.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Au cours de l'exercice 2020, aucun dividende n'a été perçu en provenance de Crédit Agricole SA.

En décembre 2020, la société a procédé à une distribution de prime d'émission pour un montant de 1 125 millions d'euros, autorisée par l'assemblée générale du 4 décembre 2020. Cette distribution a été financée par la mise en place d'avances en compte courant consenties par les actionnaires et autorisées par la même assemblée générale.

SAS RUE LA BOETIE

IMMOBILISATIONS

au 31 décembre 2020

2020				
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
► IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 679 €	- €	- €	17 679 €
Frais d'établissement, de recherche et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	17 679	-	-	17 679
Avances et acomptes	-	-	-	-
► IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 616 €	- €	- €	21 616 €
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 616	-	-	21 616
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
► IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	19 259 382 641 €	- €	- €	19 259 382 641 €
Titres de participation	19 259 382 641	-	-	19 259 382 641
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Dépôts et cautionnement	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	19 259 421 936 €	- €	- €	19 259 421 936 €

2020				
SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montants des amortissements en fin d'exercice
► IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	35 336 €	3 035 €	- €	38 371 €
Autres immobilisations incorporelles	17 679	-	-	17 679
Immobilisations corporelles	17 657	3 035	-	20 692
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagement des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagement divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 657	3 035	-	20 692

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
► IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	3 035 €	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	3 035	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 035	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
	Dotations	Reprises
► IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Constructions sur sol propre	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-
Matériel de transport	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-
► IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €
Titres de participation - frais d'acquisition	-	-

SAS RUE LA BOETIE

PROVISIONS et DEPRECIATIONS

au 31 décembre 2020

2020				
	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
► PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	203 873 €	- €	- €	203 873 €
pour investissement	-	-	-	-
pour hausse des prix	-	-	-	-
pour fluctuation des cours	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	203 873	-	-	203 873
Autres	-	-	-	-
► PROVISIONS	- €	- €	- €	- €
pour litiges	-	-	-	-
pour garanties données aux clients	-	-	-	-
pour pertes sur marché à terme	-	-	-	-
pour amendes et pénalités	-	-	-	-
pour pertes de change	-	-	-	-
pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
pour impôts	-	-	-	-
pour renouvellement des immo	-	-	-	-
pour grosses réparations	-	-	-	-
pour charges fiscales et sociales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
► DÉPRÉCIATIONS	- €	- €	- €	- €
Des immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Des immobilisations corporelles	-	-	-	-
Des droits et concessions	-	-	-	-
Des titres de participations	-	-	-	-
Des autres immobilisations financières	-	-	-	-
Des stocks et en cours	-	-	-	-
Des comptes clients	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	203 873 €	- €	- €	203 873 €

2020

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
► ÉTAT DES CRÉANCES	837 244 €	837 244 €	- €
De l'actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts (1) et (2)	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
De l'actif circulant	825 690	825 690	-
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	-	-	-
Créances représentatives des titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-
État - Impôt sur les bénéfices	-	-	-
État - TVA	-	-	-
État - Autres impôts et versements assimilés	822 884	822 884	-
Groupe et associés (2)	-	-	-
Autres créances	2 806	2 806	-
Charges constatées d'avance	11 555	11 555	-
RENVOIS			
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	-		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	-		
(2) Prêts et avances consentis aux associés	-		

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
► ÉTAT DES DETTES	1 126 301 573 €	891 364 €	- €	1 125 410 209 €
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses (1) et (3)	1 125 410 209	-	-	1 125 410 209
Fournisseurs et comptes rattachés	876 395	876 395	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-	-
État - Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
État - TVA	-	-	-	-
État - Autres impôts et versements assimilés	14 969	14 969	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
RENVOIS				
(1) Avances souscrites			1 125 410 209	
(1) Remboursements ou capitalisations d'avances			-	
(2) Emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques			-	
(3) Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			-	

SAS RUE LA BOETIE

Charges à payer au 31 décembre 2020

2020

► MONTANT DES CHARGES A PAYER <i>inclus dans les postes suivants du bilan</i>	82 022 €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières diverses	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 022
Dettes sociales	-
Dettes fiscales	-
Autres dettes	-

Produits à recevoir au 31 décembre 2020

2020

► MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR <i>inclus dans les postes suivants du bilan</i>	- €
Créances clients	-
Créances fiscales	-
Créances sociales	-
Autres créances	-

Charges et Produits constatés d'avance au 31 décembre 2020

2020

► MONTANT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	- €
Produits d'exploitation	-
► MONTANT DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	11 555 €
Charges d'exploitation	11 555

SAS RUE LA BOETIE

État des Placements
au 31 décembre 2020

2020

	Quantité	Cours Unitaire à la Clôture	Valorisation à la Clôture
► SICAV			- €
			- €
► Placements Obligataires			- €
► Autres placements			- €
TOTAL PORTEFEUILLE			- €

2020

►	<i>Engagements reçus</i>	Montant des engagements

TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS**- €**

►	<i>Engagements donnés</i>	Montant des engagements

TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES**- €**

	Nombre	Valeur nominale en €
► <i>Actions composant le capital social en début d'exercice</i>	1 372 451 474	2,00 €
► <i>Actions émises pendant l'exercice</i>	-	- €
► <i>Actions remboursées pendant l'exercice</i>	-	- €
► <i>Actions composant le capital social en fin d'exercice</i>	1 372 451 474	2,00 €

Tableau de variation des capitaux propres
2018

	31/12/2019	Affectation du résultat 2019	Dividende versé en 2020 (Acompte + Solde)	Résultat 2020	Variation de capital	Variation primes et réserves	31/12/2020
Capital social	2 744 902 948	-	-	-	-	-	2 744 902 948
Primes d'apport, de fusion	6 123 094 497	-	-	-	-	-	6 123 094 497
Primes d'émission	10 117 279 779	-	- 1 125 410 209	-	-	-	8 991 869 570
Réserve légale	274 490 295	-	-	-	-	-	274 490 295
Réserves réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	11 848 825	9 202 044	-	-	-	-	21 050 868
Résultat de l'exercice	1 107 163 223	- 1 107 163 223	-	- 3 980 319	-	-	- 3 980 319
Acomptes sur dividende	- 1 097 961 179	1 097 961 179	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	203 873	-	-	-	-	-	203 873
Total capitaux propres	19 281 022 260 €	0 €	- 1 125 410 209 €	- 3 980 319 €	- €	- €	18 151 631 732 €

Engagements hors bilan
au 31 décembre 2020

►	<i>Engagements reçus</i>	Montant des engagements
	TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	- €
►	<i>Engagements donnés</i>	Montant des engagements
	TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	- €

SAS RUE LA BOETIE

FILIALES ET PARTICIPATIONS
au 31 décembre 2020

2020											
	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Valorisation boursière	% de déten tion	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	PNB du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
	en milliers d'€	en millions d'€			brute	nette			en millions d'€	en millions d'€	
► FILIALES ET PARTICIPATIONS											
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	8 750 066	41 998	30 100 226 765 €	55,286%	19 259 382 641 €	19 259 382 641 €	- €	- €	1 496	245	- €
12, Place des Etats-Unis	représentant				représentant						
92127 MONTROUGE CEDEX	2 916 688 640				1 612 517 290						
SIREN : 784 608 416	actions				actions						
Comptes sociaux au 31/12/2020			au 31 décembre 2020								
TOTAL					19 259 382 641 €	19 259 382 641 €					- €

Le portefeuille de titres de participation a été apporté à l'origine par les Caisses Régionales de Crédit Agricole dans le cadre de la cotation de Crédit Agricole S.A.
La S.A.S. Rue la Boétie bénéficie du régime des sociétés mères et filiales.
La S.A.S. Rue la Boétie fait partie à compter du 01/01/2010 du groupe fiscal élargi constitué par Crédit Agricole S.A.

S A S R U E L A B O E T I E

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL **DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 05 MAI 2021**

L'an deux mil vingt et un. Le cinq mai à neuf heures dix.

Les associés de la société par actions simplifiée "SAS RUE LA BOETIE" ont assisté à la réunion de l'Assemblée générale par audioconférence. Chaque associé a été régulièrement convoqué par courriel avec accusé de réception le 22 avril 2021.

Les dispositions de l'article 22 des statuts de la société prévoient que les associés peuvent, sur décision du Président et/ou du Vice-Président mentionnée dans la lettre de convocation, participer aux assemblées générales par tous moyens de télécommunication ou télétransmission y compris internet, dans les conditions des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le Président, usant de cette faculté et en conformité avec le contexte sanitaire actuel imposé par les pouvoirs publics, a fixé les modalités de participation et de vote sur le site internet dédié à cette assemblée en s'assurant que la procédure et la technologie employée satisfaisaient à des caractéristiques techniques permettant l'intégrité du vote exprimé. Il est précisé que le vote à distance préalablement à l'assemblée a été ouvert sur le site à compter du 23 avril à 8h jusqu'au 04 mai 2021 à 15h.

Monsieur Dominique LEFEBVRE, Président de la société, et Monsieur Raphaël APPERT, Vice-Président, qui assistent à la réunion en audioconférence, président la séance de la SAS RUE LA BOETIE.

Monsieur Pascal DESAMAIS (Président de la Caisse régionale de Crédit agricole Centre Est) et Monsieur Jean-Christophe KIREN (Directeur général de la Caisse régionale de Crédit agricole Centre France) et représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires ayant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Gaëlle REGNARD assume les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Frank ASTOUX représentant Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est présent en audioconférence.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents en audioconférence et/ou ayant voté à distance possèdent 1.372.451.474 actions correspondant à 1.372.451.474 droits de vote sur les 1.372.451.474 actions formant le capital social, et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus de la moitié des droits de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- ➔ La feuille de présence des associés.
- ➔ Un exemplaire des statuts de la Société.
- ➔ Le tableau de répartition des droits de vote.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- Le rapport du Président et du Vice-Président.
- Les rapports général et spécial du Commissaire aux comptes.
- Le texte du projet de résolutions.

Le Président rappelle que l'ordre du jour sur lequel a été convoquée la présente assemblée est le suivant :

1°/ Détermination du sens du vote du Président et/ou du Vice-Président lors de l'Assemblée générale mixte de Crédit Agricole S.A. du 12 mai 2021

2°/ Comptes annuels

- Rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020, quitus au Président ; au Vice-Président, aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

3°/ Financement des opérations de la SAS Rue La Boétie

- Autorisation à donner au Président et/ou au Vice-Président d'opter pour le paiement en actions du dividende versé par Crédit Agricole S.A. à la SAS Rue la Boétie ;
- Autorisation à donner au Président et/ou au Vice-Président de procéder à des achats de titres Crédit Agricole S.A. ;
- Autorisation à donner au Président et/ou au Vice-Président de signer des conventions de prêt ou de compte courant d'associé avec les Caisses régionales ;
- Délégation de compétence à conférer au Président et/ou au Vice-Président à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois à l'augmentation du capital de la SAS Rue La Boétie, dans la limite d'un plafond global autorisé, de constater la réalisation définitive des augmentations et de modifier corrélativement les statuts ;
- Projet d'affectation d'une partie de la prime d'émission à la réserve légale ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur Dominique LEFEBVRE ouvre la séance. Puis, Monsieur Thomas BLANCO commente l'activité de la SAS Rue La Boétie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Président LEFEBVRE remercie Monsieur Thomas BLANCO de son intervention.

Puis, Monsieur Frank ASTOUX représentant Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes de la Société, donne lecture de ses rapports.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre. Le Président, après avoir constaté que plus personne ne souhaite prendre la parole, demande à Madame Gaëlle REGNARD de donner lecture des quarante-neuf résolutions figurant à l'ordre du jour.

Le texte des résolutions mises aux voix et le résultat des votes sont les suivants :

.../...

.../...

TRENTE-SIXIEME RESOLUTION *(Approbation des comptes annuels de l'exercice 2020 de la SAS RUE LA BOETIE)*

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de la Présidence et du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020, et après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat dudit exercice :

- approuve lesdits bilan et compte de résultat,
- approuve et ratifie en tant que de besoin les opérations décrites dans ce rapport ou traduites dans ces comptes,
- donne quitus au Président, au Vice-Président, aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des associés présents en audioconférence ou ayant voté à distance, soit 1.372.451.474 voix.

TRENTE-SEPTIEME RESOLUTION *(Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce)*

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, décide d'approuver ce rapport dans tous ses termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des associés présents en audioconférence ou ayant voté à distance, soit 1.372.451.474 voix.

TRENTE-HUITIEME RESOLUTION *(Affectation du résultat)*

Après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à un déficit de - 3.980.319 €, et que la réserve légale a été entièrement dotée à hauteur du plafond légal de 10% du capital social, l'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Report à nouveau	21.050.868,31 €
- Déficit de l'exercice	-3.980.319,41 €
Soit :	17.070.548,90 €
- Affectation du déficit au report à nouveau	-3.980.319,41 €
Report à nouveau après affectation du résultat	17.070.548,90 €

Conformément à la loi, il est fait information des distributions opérées par la société au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende net (en euro)	Total (en euro)
2017	0,70 €	0,70 €
2018	0,73 €	0,73 €
2019	0,80 €	0,80 €

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des associés présents en audioconférence ou ayant voté à distance, soit 1.372.451.474 voix.

... / ...

... / ...

QUARANTE QUATRIEME RESOLUTION *(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)*

L'Assemblée générale de la SAS Rue La Boétie donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale de la SAS Rue La Boétie pour l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité relatives ou consécutives aux décisions prises aux termes des résolutions qui précèdent et/ou des résolutions complémentaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des associés présents en audioconférence ou ayant voté à distance, soit 1.372.451.474 voix.

Aucune question n'étant posée et plus rien n'étant à délibérer, le Président lève la séance à neuf heures cinquante-cinq.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture par le Président, le Vice-Président, le Secrétaire de séance et les Scrutateurs.

EXEMPLAIRE CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Le Président



Dominique LEFEBVRE